

Campagne inter-régionale

« Sur le chemin des attentes des usagers :
le projet personnalisé d'accompagnement
personnalisé »



Guide de remplissage des grilles d'évaluation

- Diagnostic organisationnel
- Audit sur dossier
- Accompagné traceur

Diagnostic organisationnel

Il est vivement conseillé de compléter cette grille de façon concertée entre les personnes identifiées comme partie-prenante du pilotage de la démarche du projet personnalisé à l'échelle de la structure (cf. chapitre 6 du protocole d'évaluation).

Le diagnostic organisationnel vise à autoévaluer les méthodes et supports mis en œuvre par la structure permettant d'offrir un cadre de déploiement des projets personnalisés. Les critères reprennent les conditions de la réussite d'intégration du projet personnalisé dans l'organisation de la structure.

Le diagnostic est composé de 12 critères répartis en 2 chapitres :

- Organisation de l'établissement autour du projet personnalisé : Projet d'établissement, partage d'information, procédure, référent(s), indicateurs de suivi, etc.
- Conception et mise en œuvre du projet personnalisé : Existence d'un recueil formalisé, temps dédiés, concertation, formalisation écrite, etc.)

Les modalités de réponse proposées sont : oui, en grande partie, partiellement, non.

De façon générique, le choix de la modalité de réponse doit reposer sur les critères suivants :

Modalités de réponse	Etat d'avancement de ma structure
Oui	Réflexion menée Définition / formalisation terminée Mise en œuvre en cours ou achevée
En grande partie	Réflexion menée Définition / formalisation terminée Mise en œuvre amorcée
Partiellement	Réflexion amorcée Définition / formalisation amorcée
Non	Absence de réflexion sur le sujet

De façon détaillée pour chacun des critères, les modalités de réponse reposent sur les éléments suivants :

A- L'ORGANISATION DE L'ETABLISSEMENT AUTOUR DE LA DEMARCHE DU PROJET PERSONNALISE

Critère	Modalités de réponse	Eléments d'appréciation
1. Dans votre structure, existe-t-il une démarche de projet personnalisé ?	Oui	<i>L'ensemble des usagers/résidents quelque-soit leur date d'entrée dans la structure ont un projet personnalisé. La réévaluation est effective pour les usagers concernés.</i>
	En grande partie	<i>L'ensemble des usagers/résidents quelque-soit leur date d'entrée dans la structure ont un projet personnalisé mais la réévaluation n'est pas systématisée pour les usagers concernés.</i>
	Partiellement	<i>La démarche de projet personnalisé est mise en œuvre pour une partie des usagers/résidents de la structure et n'est pas étendue à l'ensemble des usagers/résidents de la structure.</i>
	Non	<i>La démarche du projet personnalisé n'est pas mise en œuvre au sein de la structure.</i>

2. Les principes et modalités de mise en œuvre du projet personnalisé sont-ils définis dans le projet d'établissement ?	Oui	<i>Le projet d'établissement est en vigueur et définit explicitement le projet personnalisé, ses modalités et sa mise en œuvre.</i>
	En grande partie	<i>Le projet d'établissement est en vigueur, définit le projet personnalisé mais ses principes et modalités de mise en œuvre ne sont que partiellement exprimés.</i> <i>ou</i> <i>Le projet d'établissement est en cours de révision et prévoit d'intégrer le projet personnalisé, ses principes et modalités de mise en œuvre.</i>
	Partiellement	<i>Le projet d'établissement est en vigueur et intègre le projet personnalisé mais ses principes et modalités de mise en œuvre ne sont pas exprimés.</i>
	Non	<i>Le projet d'établissement ne mentionne pas explicitement le sujet du projet personnalisé.</i> <i>Le projet d'établissement n'est pas mis en œuvre.</i>
3. La démarche de projet personnalisé a-t-elle fait l'objet d'une information auprès :		
De l'équipe de direction	Oui	<i>Information orale en réunion et/ou écrite par une note d'information / de service. L'information a fait l'objet d'une traçabilité.</i>
	En grande partie	<i>Information orale en réunion sans traçabilité.</i>
	Partiellement	<i>Information orale partielle mais non formalisée au cours d'une réunion.</i>
	Non	<i>Aucune information orale ou écrite.</i>
Des personnels éducatifs et soignants	Oui	<i>Information orale en réunion et/ou écrite par une note d'information / de service. L'information a fait l'objet d'une traçabilité.</i>
	En grande partie	<i>Information orale en réunion sans traçabilité.</i>
	Partiellement	<i>Information orale partielle mais non formalisée au cours d'une réunion.</i>
	Non	<i>Aucune information orale ou écrite.</i>
De tous les personnels de l'établissement A préciser ? = Implication indirecte (Secrétaire, prof de restauration)	Oui	<i>Information orale en réunion et/ou écrite par une note d'information / de service. L'information a fait l'objet d'une traçabilité.</i>
	En grande partie	<i>Information orale en réunion sans traçabilité.</i>
	Partiellement	<i>Information orale partielle mais non formalisée au cours d'une réunion.</i>
	Non	<i>Aucune information orale ou écrite.</i>
De la personne accompagnée ou des représentants légaux de la personne accompagnée (si usager pas en capacité)	Oui	<i>Information formalisée lors de l'accueil ou à l'étape de mise en œuvre du projet personnalisé + intégrée dans le contrat de séjour / le document individuel de prise en charge (SSIAD) + mentionnée dans le livret d'accueil.</i>
	En grande partie	<i>La personne accompagnée est informée lors de l'accueil ou à l'étape de mise en œuvre du projet personnalisé ; l'information est dans le livret d'accueil mais ne fait pas</i>

		<i>l'objet d'un avenant au contrat de séjour / le document individuel de prise en charge (SSIAD)</i>
	Partiellement	<i>L'information est mentionnée dans le livret d'accueil mais n'a pas fait l'objet d'un échange dédié avec la personne accompagnée/résident.</i>
	Non	<i>Aucune information n'est formalisée.</i>
De l'entourage / des proches	Oui	<i>Information formalisée lors de l'accueil ou à l'étape de mise en œuvre du projet personnalisé + intégrée dans le contrat de séjour / le document individuel de prise en charge (SSIAD) + mentionnée dans le livret d'accueil.</i>
	En grande partie	<i>La personne accompagnée est informée lors de l'accueil ou à l'étape de mise en œuvre du projet personnalisé ; l'information est dans le livret d'accueil mais ne fait pas l'objet d'un avenant au contrat de séjour / le document individuel de prise en charge (SSIAD).</i>
	Partiellement	<i>L'information est mentionnée dans le livret d'accueil mais n'a pas fait l'objet d'un échange dédié avec la personne accompagnée</i>
	Non	<i>Aucune information n'est formalisée.</i>
4. Existe-t-il une procédure formalisée qui détaille la démarche du projet personnalisé ?	Oui	<i>La procédure existe est validée, accessible et connue de l'ensemble des professionnels. A jour, diffusée, mise en application et réévaluée régulièrement</i>
	En grande partie	<i>La procédure existe est validée, accessible mais non connue de l'ensemble du personnel.</i>
	Partiellement	<i>La procédure existe ou est en cours de rédaction, elle est partiellement accessible et n'est pas connue de l'ensemble du personnel.</i>
	Non	<i>Il n'existe pas de procédure dédiée sur le projet personnalisé.</i>
5. Existe-t-il un ou des indicateur(s) de suivi relatif(s) au projet personnalisé ? (Ex : nombre de projets personnalisés formalisés, nombre de projets personnalisés réactualisés tous les ans, etc.)	Oui	<i>Le ou les indicateurs sont définis, suivis à périodicité définie, analysés et communiqués aux professionnels, usagers et aux instances (CVS).</i>
	En grande partie	<i>Le ou les indicateurs sont définis, suivis à périodicité définie mais ne font pas l'objet d'une analyse ou ne sont pas communiqués aux professionnels, usagers et aux instances (CVS)</i>
	Partiellement	<i>Le ou les indicateurs sont définis mais non mobilisés.</i>
	Non	<i>Il n'existe pas d'indicateurs formalisés.</i>
6. Existe-t-il un (ou plusieurs) référent(s) par projet personnalisé ?	Oui	<i>Le ou les référents sont identifiés pour tous les projets personnalisés et connus de l'ensemble des professionnels.</i>
	En grande partie	<i>Le ou les référents sont identifiés pour une grande partie des résidents/usagers mais méconnus de l'ensemble des professionnels.</i>
	Partiellement	<i>Le ou les référents sont identifiés que pour une petite partie mais méconnus de l'ensemble des professionnels</i>
	Non	<i>Il n'y a pas de référent par projet personnalisé</i>

7. La mission du référent est-elle formalisée ? (fiche de missions)	Oui	<i>La mission du référent est formalisée dans la fiche de missions validée, accessible et connue de l'ensemble du personnel.</i>
	En grande partie	<i>La mission du référent est formalisée dans la fiche de missions validée, accessible mais non connue de l'ensemble du personnel.</i>
	Partiellement	<i>La mission du référent est formalisée dans la fiche de missions existe ou est en cours de rédaction, elle est partiellement accessible et n'est pas connue de l'ensemble du personnel.</i>
	Non	<i>Il n'existe pas de fiche de mission « référent projet personnalisé ».</i>

B- MISE EN ŒUVRE - EVALUATION DE LA DEMARCHE DU PROJET PERSONNALISE

Critère	Modalités de réponse	Éléments d'appréciation
8. Un recueil des attentes est-il réalisé dans le cadre d'une rencontre formelle ?	Oui	<i>Le recueil des attentes est organisé lors d'un temps dédié, sur un support formalisé et fait l'objet d'une traçabilité.</i>
	En grande partie	<i>Le recueil des attentes est organisé lors d'un temps dédié sur un support formalisé mais non intégré au projet personnalisé.</i>
	Partiellement	<i>Le recueil des attentes est organisé mais ne fait pas l'objet d'une rencontre spécifique dédiée et formalisée.</i>
	Non	<i>Il n'y a pas de recueil des attentes formalisé.</i>
9. Existe-t-il de façon formelle des temps dédiés :		
A la conception du projet personnalisé ? (du recueil des attentes jusqu'à la définition des objectifs)	Oui	<i>Ces temps sont organisés lors de temps dédiés, sur un support formalisé et fait l'objet d'une traçabilité. Ces temps dédiés sont organisés, formalisés sur un support, mis en œuvre et tracés.</i>
	En grande partie	<i>Ces temps sont organisés lors de temps dédiés sur un support formalisé mais non en lien avec le projet personnalisé (non tracé dans le cadre du projet personnalisé). Ces temps dédiés sont organisés, formalisés sur un support, mis en œuvre partiellement.</i>
	Partiellement	<i>Ces temps sont organisés mais ne font pas l'objet de rencontres spécifiques dédiées et formalisées.</i>
	Non	<i>Il n'existe pas de temps dédiés.</i>
A la mise en œuvre du projet personnalisé ? (la mise en œuvre des objectifs)	Oui	<i>Ces temps sont organisés lors de temps dédiés, sur un support formalisé et fait l'objet d'une traçabilité.</i>
	En grande partie	<i>Ces temps sont organisés lors de temps dédiés sur un support formalisé mais non en lien avec le projet personnalisé (non tracé dans le cadre du projet personnalisé).</i>
	Partiellement	<i>Ces temps sont organisés mais ne font pas l'objet de rencontres spécifiques dédiées et formalisées.</i>

	Non	<i>Il n'existe pas de temps dédiés.</i>
A l'évaluation du projet personnalisé ? (la discussion autour des objectifs et le réajustement de ces derniers)	Oui	<i>Ces temps sont organisés lors de temps dédiés, sur un support formalisé et fait l'objet d'une traçabilité.</i>
	En grande partie	<i>Ces temps sont organisés lors de temps dédiés sur un support formalisé mais non en lien avec le projet personnalisé (non tracé dans le cadre du projet personnalisé).</i>
	Partiellement	<i>Ces temps sont organisés mais ne font pas l'objet de rencontres spécifiques dédiées et formalisées.</i>
	Non	<i>Il n'existe pas de temps dédiés.</i>

10. L'élaboration du projet personnalisé fait-elle l'objet d'une concertation pluridisciplinaire ?	Oui	<i>La concertation implique l'ensemble des parties prenantes dans l'accompagnement de la personne accompagnée. Cette concertation fait l'objet d'une traçabilité.</i>
	En grande partie	<i>La concertation implique l'ensemble des parties prenantes dans l'accompagnement de la personne accompagnée mais ne fait pas l'objet d'une traçabilité.</i>
	Partiellement	<i>La concertation implique partiellement des parties prenantes dans l'accompagnement de la personne accompagnée.</i>
	Non	<i>Il n'existe pas de concertation pluridisciplinaire.</i>
11. La formalisation écrite du projet personnalisé est-elle réalisée ?	Pour tous les usagers	<i>100% des usagers ont un projet personnalisé formalisé.</i>
	Pour la plupart des usagers	<i>Plus de 50% des usagers ont un projet personnalisé formalisé.</i>
	Pour un petit nombre d'usagers	<i>Moins de 50% des usagers ont un projet personnalisé formalisé.</i>
	Pour aucun des usagers	<i>Aucun des usagers ont un projet personnalisé de formalisé.</i>
12. Le document ou support « projet personnalisé » de la personne est-il réactualisé au moins une fois par an ?	Pour tous les usagers	<i>100% des usagers ont un projet personnalisé formalisé.</i>
	Pour la plupart des usagers	<i>Plus de 50% des usagers ont un projet personnalisé formalisé.</i>
	Pour un petit nombre d'usagers	<i>Moins de 50% des usagers ont un projet personnalisé formalisé.</i>
	Pour aucun des usagers	<i>Aucun des usagers ont un projet personnalisé de formalisé.</i>

Audit sur dossier

L'outil d'évaluation sur dossier permet :

- D'évaluer la mise en œuvre "opérationnelle" du projet personnalisé grâce à un tirage de dossier,
- D'identifier les points forts et les points à améliorer dans la démarche du projet personnalisé de mesurer la progression dans le temps (l'évaluation peut être réalisée à N, puis N+1, N+2...).

Cet outil à visée « opérationnelle » pourra être utilisé après avoir réalisé le diagnostic organisationnel (ce dernier permettant aux équipes d'identifier les points forts et les faiblesses de l'organisation).

L'objectif de l'outil d'évaluation sur dossier sera alors de vérifier si les points clés sont bien mis en œuvre au sein de la structure.

L'audit sur dossier est composé de 15 critères répartis en 4 chapitres (traçabilité)

- Premiers contacts : Information, recueil des données
- Construction : Analyse en équipe, échanges avec la personne accompagnée, existence d'objectifs, traçabilité de l'acceptation ou refus.
- Mise en œuvre : partage d'information, recherche de consentement, mobilisation des ressources, actions.
- Evaluation : analyse et échanges.

Les modalités de réponse proposées sont : oui, non, NA (pour la question 9 pour Non Applicable)

Guide de remplissage pour chaque critère

PREMIERS CONTACTS			Pour cocher OUI
	Critères	Eléments de preuve	Eléments d'appréciation
1	La personne accompagnée a été informée sur le projet personnalisé	Traçabilité de l'information délivrée	<i>Vous retrouvez dans le dossier de la personne accompagnée la trace écrite de l'information délivrée sur le projet personnalisé auprès de la personne accompagnée. Cette trace écrite doit comprendre la date de l'information délivrée.</i>
2	Un recueil des attentes/données auprès de la personne a été réalisé	Grille de recueil remplie	<i>Vous retrouvez dans le dossier de la personne accompagnée une grille dédiée au recueil des attentes de la personne accompagnée. Cette grille doit être complétée et datée.</i>
3	La prise en compte des risques potentiels auprès de la personne accompagnée a été réalisée au travers d'une / d'évaluations(s) formalisées : fugue / disparition, addictions et conduites à risques, chutes, dénutrition / malnutrition ou troubles de la déglutition, sexualité, harcèlement ou abus de faiblesse, radicalisation et/ou prosélytisme	Traçabilité de l'évaluation des différents risques	<i>Vous retrouvez dans le dossier de la personne accompagnée la prise en compte de chacun des 7 risques dans une démarche évaluative et datée.</i>
CO-CONSTRUCTION			Pour cocher OUI
3	Les données recueillies et évaluations ont fait l'objet d'une analyse en équipe	Traçabilité de l'analyse	<i>Vous retrouvez dans le dossier de la personne accompagnée à minima : la date de la réunion de l'analyse en équipe pour la personne accompagnée en question.</i>

			<i>NB : il n'est pas exigé que la synthèse soit explicitement accessible dans le dossier de la personne accompagnée.</i>
4	Un temps d'échanges avec la personne et/ou l'entourage a eu lieu, afin de réfléchir autour de son pré-projet personnalisé	Traçabilité du temps d'échanges	<i>Vous retrouvez dans le dossier de la personne accompagnée à minima : la date du temps d'échanges avec la personne accompagnée.</i>
5	Le projet personnalisé de la personne accueillie est formalisé <i>avec des objectifs</i> Les objectifs du projet personnalisé comportent <i>des délais de réalisation</i>	Présence d'objectifs définis dans le projet personnalisé	<i>Vous retrouvez dans le dossier de la personne accompagnée la formalisation explicite du projet personnalisé avec des objectifs.</i>
6	La personne accueillie et/ou l'entourage et/ou représentant légal a donné son accord (ou refus) sur son projet personnalisé	Traçabilité de l'accord ou du refus de la personne	<i>Vous retrouvez dans le dossier de la personne accompagnée la traçabilité de l'accord / du refus ou non de la personne accompagnée et/ou l'entourage et/ou représentant légal. Cette traçabilité peut être une date d'entretien OU la signature de la personne accompagnée et/ou l'entourage et/ou représentant légal.</i>
MISE EN ŒUVRE			Pour cocher OUI
7	Les professionnels concernés sont informés / du projet personnalisé de la personne accueillie	Traçabilité de l'information délivrée	<i>Vous retrouvez dans le dossier de la personne accompagnée la formalisation explicite de l'information délivrée aux professionnels (ex : projet personnalisé présenté en réunion de synthèse du XX/XX/XXX)</i>
8	L'entourage et/ou le représentant légal sont informés du projet personnalisé de la personne accueillie	Traçabilité de l'information délivrée ou traçabilité de la recherche du consentement	<i>Vous retrouvez dans le dossier de la personne accompagnée la recherche consentement de la personne accompagnée ET la formalisation explicite de l'information délivrée à l'entourage ou au représentant l'égal le cas échéant (ex : accord / désaccord pour information de l'entourage sur le projet personnalisé ET le cas échéant information sur le projet personnalisé délivré à Mr/Mme X (fille/fils...), le XX/XX/XXX)</i>
9	Les médecins et paramédicaux libéraux, les intervenants et partenaires concernés sont informés du projet personnalisé de la personne accueillie	Traçabilité de l'information délivrée	<i>Vous retrouvez dans le dossier de la personne accompagnée la formalisation explicite de l'information délivrée aux intervenants extérieurs (Ex : Information sur le projet personnalisé délivré à XXXX, fonction, le XX/XX/XXX) Vous complétez NA (Non Applicable) dans le cadre ou le projet personnalisé ne nécessite pas d'information spécifique des intervenants extérieurs.</i>
10	Les objectifs du projet personnalisé sont mis en œuvre / suivis Lien avec les actions	Traçabilité des actions du projet Traçabilité de temps d'accompagnement	<i>Vous retrouvez dans le dossier de la personne accompagnée la traçabilité des actions du projet ET chaque action doit être datée.</i>
11	Les ressources associées sont sollicitées	Achat de matériel, mise en place de partenariat...	<i>Vous retrouvez dans le dossier de la personne accompagnée la traçabilité des prises de contact. Les prises de contact doivent mentionnées explicitement la ressource mobilisée ET doit être datée.</i>
CO-EVALUATION			Pour cocher OUI
12	Le projet personnalisé de la personne accueillie est évalué en équipe	Traçabilité d'un temps d'évaluation en équipe	<i>Vous retrouvez dans le dossier de la personne accompagnée à minima : la date de la réunion de l'évaluation en</i>

			<i>équipe pour la personne accompagnée en question. NB : il n'est pas exigé que la synthèse soit explicitement accessible dans le dossier de la personne accompagnée.</i>
13	Le projet personnalisé de la personne accueillie est évalué avec la personne accompagnée et/ou l'entourage le cas échéant	Traçabilité d'un temps d'évaluation avec la personne accompagnée et/ou l'entourage le cas échéant	<i>Vous retrouvez dans le dossier de la personne accompagnée à minima : la date du temps d'échanges avec la personne accompagnée et/ou l'entourage le cas échéant.</i>
14	Cette co-évaluation est réalisée au minimum une fois par an	Traçabilité de la date de la co-évaluation	<i>La date de co-évaluation est comprise dans les 12 mois suivant la date d'accord ou de refus de la personne accompagnée sur son projet personnalisé initial.</i>
VERS UN NOUVEAU PROJET PERSONNALISE			Pour cocher OUI
15	Un recueil des attentes est actualisé, en vue de définir un nouveau projet personnalisé	Grille de recueil remplie	<i>Vous retrouvez dans le dossier de la personne accompagnée une grille dédiée au recueil des attentes de la personne accompagnée. Cette grille doit être complétée et datée.</i>

Accompagné Traceur

La méthode de l'Accompagné Traceur consiste à :

- Recueillir le ressenti, le vécu, de la personne accompagnée par l'établissement ou le service. Dans le cadre de la campagne, il s'agira de connaître son expérience relative à la construction de son projet d'accompagnement personnalisé.
- Recueillir l'expérience des professionnels relative à la co-construction et la mise en œuvre du projet d'accompagnement personnalisé de cette même personne.

Cela permet de :

- Croiser le regard de la personne accompagnée et des professionnels et ainsi de repérer les écarts de perception, de ressentis.
- Faire émerger des écarts de pratiques au sein d'une équipe pluri-professionnelle.
- Proposer des actions d'améliorations répondant aux différents écarts perçus.
- Valoriser les pratiques.
- Développer la participation des personnes accompagnées dans les démarches d'amélioration des pratiques et des organisations.

La méthode se déroule en 3 temps :

1. Identifier les personnes accompagnées qui seront partenaires de la démarche. Pour chacune des personnes identifiées, il s'agit de :
 - a. Présenter l'objectif et la thématique qui sera évoqué lors de cet entretien.
 - b. S'assurer de la bonne compréhension de l'information.
 - c. Recueillir le consentement quant à leur participation à la démarche.

Proposition pour la présentation et le recueil du consentement :



2. Rencontrer la personne accompagnée afin de recueillir sa perception, son ressenti, quant à la construction et la mise en œuvre de son projet d'accompagnement, en s'appuyant sur la grille d'entretien fournie.
3. Rencontrer les professionnels qui accompagnent la personne concernée afin de recueillir leurs expériences de l'accompagnement relatifs à la co-construction du projet d'accompagnement personnalisé. A l'issue de cette réunion, les points d'améliorations et les points positifs seront soulignés et permettront d'identifier des actions d'améliorations répondant aux écarts perçus.

Cette méthode vient ainsi étayer les constats réalisés dans le cadre du diagnostic organisationnel et de l'audit de dossiers.

Entretien avec la personne

1	Savez-vous ce qu'est le projet d'accompagnement ?
2	Avez-vous été associé à la démarche (préparation et élaboration du projet) ?
3	En cas de refus de participation à l'élaboration de votre projet d'accompagnement, votre décision est-elle respectée ?
4	Connaissez-vous votre référent projet d'accompagnement?
5	Vous a-t-on questionné sur vos besoins, vos attentes (ex : goûts et dégoûts alimentaires, rythme de sommeil, activités, culte religieux, relations sociales, vie affective, autonomie, logement/cadre de vie, emploi, scolarité, Santé, etc.) ?
6	Etes-vous associé à la mise en œuvre des actions de votre projet ?
7	Pouvez-vous nous parler de la dernière action ou activité que vous avez réalisé, en lien avec votre projet d'accompagnement ?
8	Avez-vous des temps de rencontre réguliers avec votre référent pour échanger sur les actions définies dans le cadre de votre projet d'accompagnement ?
9	Est-ce que vous avez la possibilité de participer aux activités définies dans le cadre de votre projet ? (si non, pourquoi ? Moyens humains, matériels, financier...)
10	Vous est-il donné les moyens de vous exprimer librement et de partager votre expérience de l'accompagnement, à l'aide de supports et de moyens de communication adaptés ?
11	Selon votre souhait, votre entourage a-t-il été associé à la coconstruction de votre projet d'accompagnement ?
12	Vous a-t-on demandé quelle place vous souhaitiez que votre entourage occupe dans le cadre de votre accompagnement ? Votre choix a-t-il été respecté ?
13	Connaissez-vous les modalités d'accès de votre projet d'accompagnement ?
14	Disposez-vous d'un exemplaire de ce projet d'accompagnement ?

Entretien avec les professionnels

1	Comment le projet d'accompagnement de la personne est-il formalisé ? (connaissez-vous la procédure ?)
---	---

2	Avez-vous connaissance des recommandations de bonnes pratiques en lien avec l'évaluation des besoins de la personne accompagnée ?
3	Quels outils et moyens utilisez-vous afin de procéder à l'évaluation des besoins de la personne dans le cadre de son projet d'accompagnement ?
4	S'agit-il d'outils d'évaluation "validés" par l'ANESM et la HAS ?
5	Comment associez-vous la personne accompagnée et, selon ses souhaits, l'entourage dans cette démarche ?
6	Etes-vous formés à l'utilisation de moyens de communication adaptés pour vous assurer de la bonne compréhension des informations transmises ? (ex : supports FALC, Pictogrammes, Braille, Bande sonore, chainage, etc). Faites-vous usage de ces moyens ?
7	Le recueil des attentes et des besoins exprimés par la personne est-il pris en compte et tracé ?
8	Comment sont analysés les attentes et des besoins exprimés par la personne ?